

Programme de formation

Hébergement des données de santé et vie privée

But de la formation

- Apprendre les exigences juridiques et de sécurité en matière de :
 - Protection des données personnelles de santé, y compris le RGPD et la loi Informatique & Libertés 3 dans le cadre de la santé
 - Hébergement des données de santé (certification HDS)
 - Interopérabilité des systèmes d'information de santé (CI-SIS)
 - Sécurité des systèmes d'information de santé (PGSSI-S, CPS, RGS, LPM, NIS)

Pré-requis

- Avoir une culture générale en sécurité des systèmes d'information ou en droit est un plus mais n'est pas imposé
- Pour les participants souhaitant apprendre la certification HDS, il convient d'avoir suivi la formation ISO27001 Lead Implementer avant cette formation

Type de public

- Personnes des secteurs santé et social :
 - RSSI,
 - Juristes,
 - DPO,
 - Toute personne confrontée à la gestion d'un système d'information de santé.

Moyens pédagogiques

- Support de cours au format papier en français
- Cahier d'exercices et corrections des exercices
- Tous les documents nécessaires à la formation en français ou anglais
- Certificat attestant de la participation à la formation

Sanction de la formation

- Cette formation n'est pas certifiante.
- Formation délivrée [en partenariat avec HS2](#)

Méthodes pédagogiques

- Cours magistral avec échanges interactifs
- Fiche d'évaluation remise aux stagiaires à l'issue de la formation afin de recueillir leurs impressions et identifier d'éventuels axes d'amélioration

Durée

21 heures (3 jours).

Programme

Module 1 : Présentation du contexte

- Cadre légal et normatif
- Notions fondamentales
- Données de santé, dossier médical partagé, systèmes d'information, etc.
- Principaux acteurs
 - ? Patient, Professionnel de santé et médico-social, Établissements de santé, Hébergeur, ASIP-santé, CNIL, etc.

Module 2 : Droits des patients et secret

- Droits des patients
 - ? Confidentialité de leurs données de santé, information et accès aux données, droit de rectification et d'opposition, etc.
- Secret
 - ? Secret professionnel, secret médical, secret partagé

Module 3 : Gestion des données personnelles de santé

- Licéité des traitements de données personnelles
- Recueil des données de santé
- Formalités préalables, PIA
- Élaboration et tenue du registre des activités de traitement
- Conservation, suppression, anonymisation et archivage des données
- Transferts internationaux de données
- Gestion des droits des personnes concernées

Module 4 : Sécurité du système d'information de santé

- Obligations légales de sécurité de données et systèmes d'information de santé
- Enjeux de la sécurité du SI-S : Confidentialité, Intégrité, Disponibilité, Traçabilité et imputabilité
- PGSSI-S

Module 5 : Interopérabilité du système d'information de santé

- Obligation légale d'interopérabilité
- Présentation du cadre d'interopérabilité des systèmes d'information de santé

Module 6 : Hébergement des données de santé

- Exigences légales en matière d'hébergement
- Certification HDS
- Passage de l'agrément à la certification
- Médecin de l'hébergeur de la procédure d'agrément à la certification

Module 7 : SMSI

- Présentation de la norme ISO 27001
- Organisation de la sécurité
 - ? Rôles et responsabilités, Politique de sécurité, SMSI
 - ? Médecin hébergeur
 - ? Responsabilités vis-à-vis du CSP
- Gestion des risques
 - ? Appréciation des risques
 - ? Plan de traitement des risques
 - ? Déclaration d'applicabilité étendue
 - ? ISO27018
 - ? Exigences HDS
- Processus de certification
- Mesures de sécurité opérationnelles
 - ? Gestion des accès, identification, authentification
 - ? Classification et chiffrement
 - ? Architecture réseau et applicative
 - ? Sécurité des échanges
 - ? Durcissement des systèmes
 - ? Objets connectés et accès distants
 - ? Cycle de vie et obsolescence des systèmes
 - ? Sauvegarde et archivage
 - ? Auditabilité (Traçabilité, Imputabilité)
- Gestion des incidents dans les contextes des données de santé
 - ? Notifications aux autorités
- Gestion de la continuité d'activité